

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU MERCREDI 9 FÉVRIER 2022 - Salon de l'hôtel de ville

**CENTRE-VILLE / GARE
GARIBALDI**



ÉRIC CROCHON
Coprésident habitant



JACQUES BURLAT
Coprésident élu

> **Présentation du service politique de la Ville**

Un diaporama de présentation du service a été diffusé aux participants afin de comprendre les missions du service politique de la ville et renouvellement urbain.

La politique de la ville, c'est quoi ?

C'est une politique publique impulsée par l'État, qui vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers et améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Cette démarche repose sur l'engagement de plusieurs partenaires (État, Métropole, commune, élus, CAF, associations, bailleurs...). Il s'agit d'une organisation qui permet de dégager les enjeux et priorités de chaque territoire.

Sur la commune, deux équipes projets sont implantées, l'une au centre-ville, dans le bâtiment du portique, et l'autre rue Henri Barbusse.

Les quartiers de Bel Air 1 et 2 sont QPV (quartiers prioritaires politique de la ville). Sont concernés également les quartiers de la Cordière, Garibaldi et Garennes au centre-ville ainsi que Bellevue (soit 8571 habitants). C'est l'État qui détermine les caractéristiques des quartiers qui sont placés en QPV.

Axes et objectifs de travail :

- Poursuite d'opérations urbaines,
- Poursuite de la mutualisation entre structures et équipements et actions sur la jeunesse et la parentalité,
- Développement des actions et animations hors les murs,
- Accompagnement du bailleur social EMH,
- Poursuite de la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.

QPV Bel Air : l'opération Mansart Farrère s'achève avec l'ouverture des nouvelles voies Paul Valéry et Judith Gautier. Actuellement, un gros travail est mené sur la réhabilitation de Bel Air 1.

QPV Garibaldi : on retrouve les volets espaces résidentiels et cadre de vie avec l'interlocuteur bailleur Alliade. Un gros travail est mené actuellement sur l'amélioration et la réduction des déchets. Autre axe : prévention de la délinquance et développement social avec le pôle enfance famille

QPV Bellevue : avec 532 logements et 1570 habitants. Un projet d'envergure est en cours pour désenclaver Bellevue et modifier le cœur de ville en facilitant les liaisons vers les quartiers voisins et en améliorant le cadre de vie (commerces, aménagements culturels).

Beauséjour (Village), les secteurs Alpes/ Ermitage/ Diderot au centre-ville, et Bel Air 3, Clairon et Ménival à Bel Air ont été classés en veille active.

QVA Beauséjour : de gros travaux de résidentialisation ont eu lieu il y a quelques années. Un travail est en cours pour poursuivre les améliorations.

> **Point général avec la police municipale**

Règles de circulation des trottinettes

- Il y a un texte qui régleme la circulation des trottinettes et plus particulièrement ce que l'on appelle les NVEI (nouveaux véhicules électriques individuels) :

- *Où peut-on rouler avec une trottinette électrique ?* Sur les pistes cyclables, ou, à défaut, sur la route si elle est limitée à 50km/h (interdiction de rouler sur les trottoirs, sauf si le moteur est coupé ou que l'utilisateur a moins de 8 ans).

- *Quelle vitesse maximum ?* 25 km/h en agglomération. Au-delà, la trottinette devra être homologuée route et ne pourra être utilisée que sur un terrain privé.

- *Le casque est-il obligatoire ?* Non mais fortement recommandé. Le port d'un gilet réfléchissant pour rouler de nuit est nécessaire, et l'engin doit être équipé de freins, klaxon et de feux avant et arrière.

- *Faut-il l'assurer ?* Au minimum, il faut une garantie responsabilité civile pour circuler ou souscrire un contrat dédié.

Stationnement gênant avenue de la Gare à proximité de l'école Édouard Herriot

Cette problématique des entrées et sorties d'école est identique dans les 17 groupes scolaires. Les effectifs ne peuvent pas être réquisitionnés systématiquement.

Verbalisations de véhicules

Des véhicules sont régulièrement verbalisés rue Chrysostome et avenue de la Gare. Des véhicules sont garés sur les trottoirs. Des équipages

interviendront pour relever ce signallement.

État des lieux délinquance

La police municipale n'a pas l'obligation de fournir des chiffres. Les chiffres de la délinquance sont détenus par la police nationale et concernent un territoire et non un quartier. S'ils ne sont pas communicables au grand public, nous pouvons néanmoins dire que grâce à une dynamique partenariale efficace (PM/PN/bailleurs notamment), le taux de délinquance sur Saint-Priest est l'un des plus bas de la métropole lyonnaise.

Rue Pierre Sépard

On peut constater la circulation de camions malgré l'interdiction. Les contrôles sont compliqués à mettre en place et les sanctions ne sont pas assez dissuasives (22€). Les équipages seront sensibilisés et les contrôles seront renforcés. Il faut appeler (04 78 20 00 95) dès qu'une infraction est relevée.

Vidéo-verbalisation

Explication de la verbalisation par vidéo-protection. Elle permet de repérer des comportements délictueux. La vidéo-verbalisation intervient également sur le stationnement gênant. Certaines rues sont concernées par la vidéo-verbalisation et sont dûment signalées aux usagers de la route par l'implantation de panneaux d'informations et déclarées en préfecture.

> Bilan défilé fête des lumières le 17 décembre



Une première édition s'est déroulée conjointement dans le centre-ville et au Village. Les deux défilés se sont rejoins vers le marché de Noël pour une prestation féérique.

> Point sur les groupes de travail et commissions

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la ville.

Commission « Préserver et valoriser le patrimoine san-priod »

L'objectif est de développer de la réflexion et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine. Deux nouveaux projets ont été présentés aux conseillers de quartier et aux associations présentes.

Commission Antennes Relais

Les conseillers de quartier et les associations présentes émettent des avis sur les implantations des antennes relais destinées à déployer la 5G.

GT évènementiel

En 2022, les huit conseils de quartier fêteront avec vous leurs 20 ans d'existence ! Concernant le secteur du centre-ville, il est retenu de programmer un évènement autour de la gare, en conviant les habitants à un temps festif. Une balade découverte historique pourrait être proposée pour les nouveaux résidents du quartier. Nous vous informerons très prochainement des dates.

GT budget participatif

Un budget de 20000€ est attribué à chaque conseil de quartier, pour des aménagements d'intérêt général. Des projets sont proposés : 2^e boîte à lire sur les îlots verts ou Diderot, potagers partagés, réfection de la sculpture du cinéma. Dès à présent, vous pouvez faire des propositions à vos conseillers de quartier, vous pouvez leur écrire à : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

GT biodiversité

La Ville a d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à améliorer la nature au cœur de Saint-Priest (exemple : mise en place des vergers participatifs, plantation de 4000 arbres ou encore développement et animation des jardins de poche). Suite aux balades qui ont été organisées par le service développement durable, de nouvelles plantations verront le jour sur les prochains mois.

GT boîte à lire

La boîte à lire qui est implantée place Salengro fonctionne bien. Il est demandé au conseil de quartier de vérifier régulièrement son contenu.

GT Salengro, Aristide Briand

Un nouveau diagnostic sera fait pour

repérer les pistes d'amélioration en matière de voirie et de circulation pour tous.

GT concertation sur le futur square des îlots verts

Le service politique de la ville confie aux conseillers de quartier le travail d'étude de besoin de cet espace situé entre les rues Pompidou et Cité de l'Abbé Pierre. Le but est de permettre aux habitants d'exprimer leurs idées pour mieux s'approprier l'endroit. Lors des prochaines animations qui vont être organisées sur le square îlots verts, il sera possible d'échanger avec les conseillers de quartier.

> Information mairie

Rétrospective des aménagements réalisés dans votre secteur :

- **Création du parking îlot 1B sur la ZAC du Triangle** avec deux places de recharge des véhicules légers électriques,
- **ZAC du Triangle** toujours en cours,
- **Création du parking Painlevé,**
- **Rue Petrucciani** : ajout de 8 places de stationnement au milieu de la voie,
- **Square Victor Hugo** : reprise de la structure de jeux et pose de bancs,
- **Petit parking Henri Maréchal** : installation de bornes de recharge pour véhicules légers électriques,
- **Rue A. France entre Herriot et la place R. Salengro** : création de places de stationnement à gauche de la voie avec contre-sens cyclable,
- **Rue A. France** : sécurisation du cheminement piéton sur la chicane en amont de la rue Loucheur,
- **Place R. Salengro** : installation d'un panneau Ville d'information,
- **Sud de la place Buisson (esplanade)** : création de places de stationnement plus proches du tramway,
- **Rue Chrysostome** : reprise de tous les marquages au sol et sécurisation de la raquette de retournement au fond de l'impasse,
- **Street work out sur l'allée Huguette Bois,**
- **Rue P. Sépard** : reprise complète de l'assainissement pour gérer l'arrivée du campus de la SNCF. Reprise également du giratoire du pont de Chevreur,
- **Reprise du carrefour Route de Saint-Symphorien d'Ozon / rue de Collières,**
- **Avenue de la Gare** : agrandissement du parking Métropole, requalification de la voie d'accès à la gare (avec terminus bus) et reprise complète du parvis de la gare.

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier
« Centre-Ville / Gare / Garibaldi » c'est...

28 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
ABONTOM E., ALESIO G., **BACK M.-J.**, **BÉAL O.**, BELHAMEL M.,
BESSAS S., BOURRIN L., CALVET A., CHRISTOPH G.,
COMBALIER M.-P., **CROCHON E.**, DESMONCEAU A., DIALLO A.,
DON-MELLO E., FICHANT D., **GILET A.**, **GRAND C.**, GUERIN D., LE DERFF A.-M., LEMAIRE A.,
MBE SOH F., **MEBARKI N.**, **NANA KAMGA J.-F.**, PITHIOUD P., **ROCHE S.**, RYCZYWOL G.,
TARIOT A., WAN DER HEYOTEN F.

